

6.0 crédits	30.0 h + 15.0 h	2q
-------------	-----------------	----

Enseignants:	Vesentini Frédéric ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Ce cours de méthodologie embrasse l'ensemble du processus de quantification en criminologie : identification des données, catégorisation, gestion, extraction, calcul et interprétation. Cette matière est entièrement couplée à l'apprentissage des outils informatiques qui permettent de les mettre en œuvre : bases de données relationnelles (type MS Access), tableurs (type MS Excel) et logiciels d'analyse statistique (type SPSS). Chaque étape est abordée en tenant compte des éléments de critique de l'information et de valeur épistémologique des données.
Acquis d'apprentissage	Outre la manière de produire et d'exploiter des chiffres à partir de documents, ce cours entend également livrer des outils théoriques et méthodologiques permettant une utilisation correcte des statistiques pénales institutionnelles. Les étudiants ayant suivi ce cours seront capables, sur base d'un corpus de documents et d'une problématique de recherche, de créer une base de données permettant d'exploiter ces documents, de produire à partir de cette base de données des chiffres pertinents eu égard à la problématique, de les représenter et de les exploiter de manière optimale. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Contenu :	<p>Le cours gèrera la présence ou l'absence de prérequis en statistiques chez les étudiants, en se structurant autour d'un tronc commun et de deux parties adaptées aux différents cas de figure.</p> <p>Le tronc commun comprendra toute la méthodologie d'analyse des structures de l'information suivant le modèle relationnel (schéma entités-associations), les méthodes de dérivation d'une base de données adaptée ainsi que son implémentation informatique (dans un SGBD type MS Access - logiciel à définir). Viendra ensuite l'utilisation proprement dite de la base de données : encodage, requêtes d'extraction et de quantification.</p> <p>Il sera aussi question dans ce tronc commun d'un tour d'horizon de la documentation statistique existante (statistiques pénales présentes mais aussi à venir, avec une ouverture sur ce qui existe à l'étranger), de son mode de production, des problèmes qu'elle pose à l'usage et de ce qu'elle permet et de ce qu'elle ne permet pas en terme d'analyse criminologique. Une étude de cas à définir sera particulièrement détaillée.</p> <p>Les étudiants n'ayant pas de prérequis statistiques recevront, dans la suite du module sur la gestion des données, une initiation à l'exploitation de leur matériau quantitatif : statistique descriptive (tableaux, mise en graphique, indicateurs de gravité et de dispersion, régression, interpolation, corrélation,) ainsi que quelques tests fréquemment utilisés dans la recherche en sciences sociales. L'accent sera mis sur la pertinence de telle ou telle méthode selon le contexte et les questions de recherche ainsi que sur la manière pratique de les mettre en œuvre avec des logiciels ad hoc (type Excel ou SPSS, par exemple). Le cours veillera à éviter tout formalisme mathématique et toute manipulation de données non nécessaires.</p> <p>Les étudiants disposant de prérequis statistiques pourront quant à eux les exploiter dans un exercice pratique à partir du corpus des statistiques pénales belges. Ils recevront une question de recherche bien délimitée (par exemple : impact de telle ou telle loi de correctionnalisation sur l'activité des cours et tribunaux, évolution des homicides, place des femmes dans la clientèle pénale,). Ils devront trouver les informations pertinentes pour y répondre, jauger de leur exploitabilité, chercher et mettre en œuvre les meilleurs moyens de les utiliser et, en guise d'interprétation, proposer des pistes de mise au contexte.</p>
Autres infos :	<p>L'évaluation consistera en une mise en situation, dans laquelle l'étudiant disposera de toute la documentation qu'il souhaite. Cette mise en situation se basera soit sur des copies de documents issus des pratiques pénales (par exemple : registres du parquet, procès-verbaux de police,), soit sur un descriptif de documents à traiter. Chaque étape successive du processus de quantification devra ensuite être mise en œuvre de manière informatique. Il sera toutefois fait en sorte qu'une erreur en début d'examen ne mette pas en péril la suite de l'épreuve.</p> <p>Pour les étudiants sans prérequis statistique, cet examen inclura tout le processus, en ce compris sa partie statistique. Les autres en seront dispensés et seront cotés pour cette matière sur base du travail d'exploitation des statistiques pénales qu'ils auront rendu au terme du cours.</p>

Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI